

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 36 (1900)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

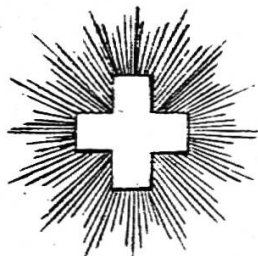
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Un bon livre. — Dépopulation des campagnes. — Enseignement des sciences sociales. Honneur aux vétérans! — Recette pour le bonheur. Chronique scolaire: Jura bernois, Neuchâtel, Vaud, Berne, Zurich, Allemagne. — Bibliographie. — Partie pratique: Leçon de chose: le riz. — Composition. — Dictées. — Récitation. — Travaux manuels. — Agriculture. — École enfantine: causerie morale. — Chronique scientifique.*

UN BON LIVRE¹

Pour lutter contre les causes d'inattention chez l'enfant, mobilité des impressions, attrait pour le mouvement physique, pour le jeu, etc., il faut ajouter au mobile de l'intérêt une habile *méthode d'instruction*.

On enseigne mal, parce qu'au moment où l'on pratique l'art d'enseigner, on est un homme fait. On a de la peine à concevoir les états d'esprit de l'enfant et, quand on les conçoit, à s'y conformer. Il faudrait pouvoir se refaire enfant, et, ce n'est pas chose facile. L'erreur presque générale, c'est de concevoir pour l'enfant une instruction dans le genre de la nôtre, homme fait. Que ce soit histoire, géographie ou science physique, notre savoir se compose de détails coordonnés, ayant entre eux des rapports fixes, d'abstractions, de généralisations. C'est bien là la manière supérieure de savoir, c'est celle des esprits faits, mûrs; s'ensuit-il que cette manière de savoir étant supérieure est celle que nous devons demander à l'enfant? Nullement.

De là vient que notre enseignement consiste en une exposition dogmatique, doctrinale, et que nous imposons notre savoir *ex professo*. A cet enseignement dogmatique qui tient peu compte de la nature enfantine, qui, simplement, part de notre désir et de notre volonté, Lacombe oppose l'enseignement qui se fonde sur l'observation de l'enfant. L'enfant ordinaire veut être actif d'esprit comme de corps; l'attitude passive ne va pas plus à son esprit qu'à ses membres. La question de méthode revient à ceci: déférer au vouloir de l'enfant; lui concéder au moins l'activité, la spontanéité d'esprit qu'il demande, concilier nos vues sur lui avec les mouvements de sa nature.

¹ Voir *Educateur* n^o 9.

« Mais alors vous êtes à la merci de l'enfant, dont la curiosité est si capricieuse, l'attention si courte ; c'est lui qui commande sa propre instruction, et vous, instituteur, vous vous mettez à ses ordres ? » — Je ne me mets pas aux ordres de l'enfant, répond notre auteur, mais, ce qui n'est pas la même chose, je me mets aux ordres de l'enfance. Je la suis, je l'observe, je tâche de l'incliner doucement où je veux : vous prétendez, vous, vaincre de front la nature, vous croyez remporter des victoires, et vous ne remportez que des apparences. »

Si l'enfant n'a pas compris, s'il n'a pas même écouté votre leçon, il importe peu d'avoir un programme strict, puisque ce programme est lettre morte et n'existe plus que pour le maître.

Continuant à rechercher les conditions propres à éveiller, — M. Lacombe dit « fomentier » — la curiosité et l'intérêt, l'auteur veut qu'on fonde sur cet intérêt même l'espoir d'instruire. Il demande une école attrayante où il n'y aura pas de devoirs écrits. Exiger de l'enfant, dès son entrée à l'école, qu'il apprenne des leçons, qu'il écrive des devoirs, c'est le brouiller avec l'école et souvent le brouiller pour jamais avec toute étude.

Le maître a la faculté d'abstraire ; l'enfant ne l'a pas. Que le premier prenne garde de la supposer dans l'enfant et de lui servir des abstractions, des idées générales toutes faites. Le maître est capable de concevoir des liaisons, des associations, des enchaînements larges ; c'est un danger, car à une question de l'enfant, il sera enclin à trop répondre, à en dire plus que n'en exige l'enfant, à filer d'une chose dans une autre, parce que l'occasion lui paraît bonne. Le maître encore parle trop, parce qu'il a le vocabulaire en main. Il ne sait pas se taire à propos ; il a la tentation de trop parler, s'écoute et, dès lors, cesse d'observer son auditoire. Or, c'est une bien grande erreur de perdre de vue, ne fût-ce que pour un instant, l'enfant à qui on parle, alors qu'il faudrait guetter l'effet produit sur lui, noter sa réaction, parole ou silence, surtout comprendre son silence.

Les mobiles choisis déterminant l'ordre des choses à enseigner, certaines études, toutes formelles, doivent être reculées : telles la lecture, l'écriture, les langues. Autrefois, on commençait par apprendre à lire par la raison assez simple que toute la science étant dans les livres, savoir lire était le savoir de première nécessité. Jusqu'à quand ignorera-t-on que le premier savoir à inculquer est celui que le sujet, dans le moment donné, est apte à recevoir le plus aisément ?

Sans doute, il faut que l'enfant sache lire et écrire en sortant de l'école ; mais n'avez-vous pas sept, huit ou même neuf ans pour lui apprendre cela ? Rien ne presse. Sachons temporiser. Dans ces huit années, vous comptez bien enseigner d'autres choses plus intéressantes que la lecture et l'écriture. Que ne commencez-vous donc par ces autres choses ?

Et le novateur hardi en arrive à distinguer entre l'instruction *formelle*, qui n'apprend rien sur le milieu naturel ou social et l'instruction *réelle* qui est l'instruction de fonds, la connaissance objective du milieu ¹.

L'instruction formelle apprend à se servir de diverses sortes de signes, ou langages, chose d'ailleurs très utile. Ces langages devraient être présentés dans l'ordre suivant : 1^o le dessin, 2^o la notation musicale, 3^o le chiffre, 4^o la lettre enfin.

P. Lacombe a sur l'enseignement du dessin des vues d'une rare originalité. Quant à celui de la musique, on voit que l'auteur est Français. Il ne dit rien de bien nouveau quand il recommande d'apprendre la musique par imitation, au début, sans parler de la notation. L'essentiel, c'est que l'enfant, mû par son propre désir, apporte une oreille attentive et de la volonté. Aller ainsi du dessin à la note, au chiffre et enfin au mot écrit, c'est passer du concret à l'abstrait, du simple au complexe, du moins rebutant au plus rebutant. Avant de faire lire l'enfant, il s'agit de lui donner une certaine quantité d'instruction réelle. C'est cette instruction réelle, par les choses, qui ouvrira son intelligence et mettra ses facultés en mouvement. On aura pris le temps de lui faire quelques lectures attrayantes, qui auront excité sa curiosité. Il comprendra alors l'agrément qu'il y a à savoir lire, il aura fortement envie de lire et ne voudra plus à cet égard dépendre de son maître. Mais avant c'eût été prématuré. Quel crime que de l'y forcer ! Rien ne presse, rien ne presse. On ne le répètera jamais assez.

Les occupations frœbeliennes, le dessin l'ont habitué à regarder, à voir juste, ont affermi le jeu de sa main. « Je parle de la main, parce que je compte faire écrire l'enfant en même temps que le faire lire, les deux, à mon avis, s'entr'aidant. » Ce sont là, à coup sûr, deux côtés d'un même enseignement. L'écriture, à ce moment, n'est qu'une simple imitation. Il importe que l'enfant ne lise rien qu'il ne comprenne et, réciproquement, n'écrive rien qu'il ne sache lire. Nous pensons aussi avec Lacombe que l'enfant, dans ces conditions, apprendra avec plus de facilité et moins de dégoût, ce qui, pour lui, n'est ni aisé ni agréable, quand on le lui offre d'emblée, en guise de bienvenue à l'école.

(A suivre.)

F. G.

Dépopulation des campagnes. A propos de cette question mise à l'étude pour le prochain congrès, M^{me} Segond, pasteur, à Genève, attire notre attention sur un moyen pratique qui, sans enrayer tout à fait ce mouvement funeste des campagnes vers les villes — qui tient à des causes multiples — pourront cependant l'atténuer en développant chez les enfants le goût des travaux champêtres. Ce moyen serait un livre de lecture composé de morceaux propres à faire comprendre la beauté, la noblesse et l'utilité des travaux des champs. Des biographies de bons cultivateurs y figureraient ainsi que des récits montrant le danger du cautionnement dans les campagnes.

Nous pensons que le rapporteur désigné par le Comité central ferait bien de s'aboucher avec M^{me} Segond, qui possède de nombreux documents sur cette question.

¹ Voir, sur ce point, la distinction des branches telles que l'établit le nouveau *Plan d'études pour les écoles primaires du canton de Vaud*.

ENSEIGNEMENT DES SCIENCES SOCIALES

Nous tenons à donner dans l'*Educateur* la circulaire suivante, qui a trait à une question d'enseignement d'une portée générale. Ses auteurs se proposent de l'adresser personnellement à un certain nombre de professeurs et instituteurs suisses ; mais le sujet est d'une importance telle, qu'ils désirent faire appel aux connaissances et aux réflexions de tous ceux qui voudront bien leur venir en aide. Ils seraient particulièrement obligés aux lecteurs de l'*Educateur* qui le feraient, soit par leur propre collaboration, soit en communiquant la présente circulaire aux personnes qu'ils connaîtraient, dans les divers cantons, comme spécialement compétentes en la matière.

« Lausanne, mars 1900.

» Monsieur et honoré collègue,¹

Un *Congrès international de l'enseignement des sciences sociales* se réunira pour la première fois à Paris, sous le patronage du Collège libre des sciences sociales, le 30 juillet 1900. Il s'occupera :

» 1^o De l'enseignement des sciences sociales à l'Université et dans les Ecoles supérieures et spéciales ;

» 2^o Du dit enseignement dans les degrés secondaire et primaire supérieur ;

» 3^o De l'enseignement populaire social ;

» 4^o De la création d'un enseignement social international.

En ce qui concerne la seconde partie de ce vaste programme, il s'agira de fixer d'abord « la situation actuelle dans les différents pays », puis de chercher à s'entendre sur les « progrès à réaliser » et sur « la place que peuvent occuper dans les enseignements secondaire et primaire supérieur des notions sur l'organisation actuelle des sociétés ». A cet effet, le Comité s'est assuré, dans chacun des pays qui seront représentés au Congrès, des rapporteurs chargés de donner, après enquête, tous les renseignements nécessaires sur le premier point, et d'émettre sur les deux autres, soit des considérations personnelles, soit les idées et vœux qu'ils auront l'occasion d'entendre formuler.

L'un d'entre nous ayant accepté de se livrer à cette besogne pour la Suisse, nous cherchons à nous entourer de tous les documents et données possible. Nous nous sommes adressés, dans ce but, à MM. les Directeurs de l'Instruction publique de tous les cantons, pour les prier de nous faire tenir programmes, plans d'études et rapports officiels, accompagnés des renseignements qu'ils voudront bien nous fournir. Mais il nous importe aussi de nous enquérir, auprès du corps enseignant, des vœux qui peuvent être émis au sujet des « progrès à réaliser ».

Le rapport à présenter, en effet, devra soulever des questions trop importantes, trop complexes et trop délicates, pour que nous ne cherchions pas à nous renseigner le plus possible sur ce que pensent et souhaitent professeurs et instituteurs. Nous vous serions donc grandement reconnaissants, Monsieur et honoré collègue, de vouloir bien nous faciliter la besogne, soit en nous indiquant des ouvrages et articles de journaux ou de revues publiés sur la matière, soit en collaborant à notre travail par une étude plus ou moins approfondie du sujet, qui vous permette de répondre avec quelque détail à tout ou partie des questions suivantes :

1. Comment se donnent dans les écoles primaires et secondaires (à tous les degrés) de votre canton, l'enseignement :

a) De la *morale* (s'il y existe un enseignement de la morale proprement dit) ?

b) Du *civisme* (instruction civique, *Vaterlandskunde*) ?

c) De l'*histoire nationale* ?

¹ Prière de lire, le cas échéant ; Madame, ou Mademoiselle, et honorée collègue.

d) De l'histoire générale ?

e) De la géographie ?

Et quel but se propose-t-on dans l'enseignement respectif de ces diverses branches d'études ?

2. L'enseignement de quelqu'une de ces branches a-t-il subi dans votre canton, en ces dernières années, des modifications notables, qui correspondent à un changement dans le point de vue auquel on l'envisage et dans le but qu'on se propose en le pratiquant ?

Si oui, a-t-on cherché ou cherche-t-on à faire, de l'enseignement dans son ensemble, ou de l'enseignement de certaines branches en particulier, essentiellement ou incidemment, un moyen d'éducation sociale ?

3. Avez-vous eu l'occasion de voir quelqu'une des branches susmentionnées enseignée autrement qu'elle ne l'est ordinairement dans votre canton ? Si oui, que pensez-vous du but qu'on se propose en ce faisant, et des résultats obtenus ?

4. Auriez-vous, sur ces différents points, des idées personnelles et des vœux à émettre ? Estimez-vous, entre autres, que l'enseignement des branches mentionnées ci-dessus, ou de quelqu'une d'entre elles en particulier, puisse et doive être orienté plus nettement que ce n'est le cas maintenant dans le sens de l'éducation sociale de l'individu ?

5. Estimez-vous que, outre les branches d'études en question, il en soit qui se prêtent particulièrement à cette éducation sociale de l'individu ? Si oui, quelles sont-elles, et comment voudriez-vous les voir enseigner ?

Nous ne croyons pas devoir donner ici une définition des expressions « sciences sociales » et « enseignement social » ; quoique le premier de ces termes n'appartienne pas encore, chez nous, à la langue courante, et que le corps enseignant de notre pays soit peu accoutumé au second, ils s'expliquent suffisamment d'eux-mêmes. Au reste, nous nous sommes efforcés de rédiger nos questions de telle sorte que notre champ d'investigation, bien circonscrit dans les quatre premières, le soit le moins possible dans la cinquième ; il nous a paru que c'était le meilleur moyen de mettre à l'aise toutes les personnes qui voudront bien apporter quelque contribution à notre travail, tout en évitant des discussions d'un intérêt contestable sur les termes mêmes adoptés par le Comité du Congrès.

Pouvons-nous espérer, Monsieur et honoré collègue, vous voir prendre à l'œuvre que nous avons assumée assez d'intérêt pour y collaborer en quelque mesure ? Si minime soit votre apport, il sera le bienvenu, et nous vous en exprimons d'avance notre reconnaissance, en nous engageant à vous tenir au courant, soit des résultats de notre travail personnel, soit des conclusions auxquelles aboutira le Congrès international pour l'enseignement des sciences sociales.

Veillez recevoir, Monsieur et honoré collègue, nos respectueuses salutations.

F. GUEN,

Directeur des Ecoles normales.

ED. VITTOZ,

prof. à l'Ecole Vinet.

Honneur aux vétérans ! A Azmoos (St-Gall) M. Geisser vient de mourir après 55 ans d'excellents services. Il n'était, au reste, pas le doyen du corps enseignant saint-gallois. A Uznach, M. Widmer, qui a 57 années de service, et à Wattwil, M. Næf, qui en a 55, enseignent encore. On cite encore trois autres instituteurs saint-gallois qui ont plus d'un demi-siècle de pratique derrière eux.

L'Educateur serait très heureux d'apprendre combien la Suisse romande compte de membres du corps enseignant ayant 50 années de services et plus. Prière de le renseigner.

Recette pour le bonheur. — Mettez à la marmite beaucoup de persévérance et de patience, avec même quantité de bonne humeur et de bonne volonté ; écumez soigneusement pour enlever l'égoïsme, la paresse et la négligence. Laissez mijoter longuement sans quitter le foyer, et vous aurez accommodé le vrai bonheur.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Rétablissement de la neuvième année scolaire. Le *Démocrate* de Delémont vient de publier un appel en faveur du rétablissement de la neuvième année scolaire. Un comité est à l'œuvre dans cette ville pour réintroduire la scolarité de neuf ans. Espérons que ses efforts seront couronnés de succès.

Le comptoir d'escompte de cette ville a fait don de 100 francs à la crèche, de 100 francs à l'orphelinat et de 200 francs à l'œuvre des soupes économiques.

Refuge du Pré-aux-Bœufs. M. Berlincourt, instituteur à Pontenet, a été nommé par le Conseil exécutif directeur de l'Asile pour garçons vicieux créé à Sonvillier. M. Jules Léchet, d'Orvin, est appelé aux fonctions d'instituteur dans le même établissement.

Bienne — M. Paul Pétet, professeur au pro-gymnase de Bienne, vient de passer avec succès, à l'unanimité de Berne, son examen de docteur en philosophie.

Moutier. — L'assemblée communale a décidé la création d'une école enfantine et a voté un crédit annuel de 500 francs dans ce but.

Synode d'Ajoie. — Dans sa dernière réunion, il a accepté la proposition de fusionner la société des instituteurs bernois avec la société des instituteurs suisses dont le siège est à Zurich.

H. GOBAT.

NEUCHÂTEL. — Cours normal de travaux manuels. L'offre faite par Neuchâtel-Ville de se charger du cours normal de travaux manuels a été acceptée.

Ce cours aura lieu du 9 juillet au 4 août. L'organisation sera indiquée ultérieurement.

— **Service cantonal des projections.** Un an est déjà écoulé depuis l'époque où, par les soins du Département de l'instruction publique, ce service fut introduit dans notre canton. Période d'essais durant laquelle instituteurs et professeurs ont largement profité du nouveau moyen d'enseignement mis à leur disposition.

Jour après jour, les demandes affluent plus suivies et plus nombreuses tant et si bien qu'il est facile de prévoir que bientôt les séries offertes aux commissions scolaires et au personnel enseignant seront insuffisantes.

C'est dire que ce service tend à se développer d'une façon réjouissante.

— **Société pédagogique (Section du Val-de-Travers).** Conférence du 15 février 1900, à 2 heures de l'après-midi, à *Buttes*. Intéressante visite du collège nouvellement construit; un palais scolaire de plus ajouté à beaucoup d'autres bâtis au cours de ces dernières années.

Conférence non moins intéressante et rendue telle par la présentation de deux rapports contradictoires sur l'enseignement du chant.

M. Javet, instituteur à Fleurier, préconise, dans l'enseignement du solfège, une seule gamme, *do* majeur, par exemple, à laquelle il ramène toutes les autres tonalités majeures et leurs gammes en dièzes et bémols.

M. Hämmerli, instituteur à Travers, son contradicteur, défend la notation actuelle et en tout cas préférerait la méthode chiffrée à celle exposée par M. Javet.

D'autre part, M. Pellaton, membre de la commission scolaire de Fleurier, parle en convaincu des avantages de la méthode chiffrée.

Et la discussion naît et se continue durant près de deux heures sans qu'aucun des adversaires n'ait perdu l'une de ses positions, du reste toutes fortifiées d'avance; elle est enfin close sur la résolution prise par chacun d'étudier tout à nouveau cette question si importante de l'enseignement du chant, afin qu'une discussion prochaine, à son sujet, aboutisse à des conclusions pratiques et fermes.

C. HINTENLANG.

— Le Département de l'instruction publique, voulant rendre hommage à la

mémoire de Numa Droz, a décidé de placer dans les écoles primaires (degré moyen et supérieur) et secondaires un portrait de l'ancien président de la Confédération.

VAUD. — La *Revue* apprécie en ces termes le succès des *Conférences géographiques* de M. Knapp :

« M. Knapp, professeur à l'Académie de Neuchâtel, a terminé jeudi 8 mars les conférences publiques et gratuites de géographie qu'il avait été chargé de faire à l'intention principalement des élèves de l'Ecole normale, du Gymnase mathématique et de l'Ecole de commerce. Son cours s'est ouvert en novembre par un exposé du développement et de l'utilité de la science géographique; puis ont eu lieu des conférences sur Madagascar, sur le Transvaal, l'Orange, le Natal, sur la curieuse race des nains d'Afrique et enfin sur divers sujets d'ethnographie comparée. Tous les jeudis, de 5 à 6 h., la salle du Musée industriel était comble, les adultes étant accourus en nombre presque aussi grand que les élèves. Il fallut même limiter le chiffre des entrées, afin que ceux à qui le cours était destiné en premier lieu fussent assurés d'avoir leurs places.

Les auditeurs de M. Knapp garderont le meilleur souvenir de ces séances. Homme de science chez qui la modestie égale le savoir, doué d'un rare talent d'exposition, M. Knapp a traité ses sujets aux applaudissements, chaque fois plus nourris, de la salle. A entendre sa parole chaude et persuasive, il semblait qu'on fût en présence d'un explorateur à qui aucun pays n'est étranger et qui a pratiqué les peuplades de toutes couleurs. Et l'abondance des détails pittoresques n'excluait ni la largeur de vues, ni la conception la plus élevée de l'humanité. Si M. Knapp n'a pas gagné des centaines d'enthousiastes à la cause de la géographie, ce ne sera ni sa faute, ni celle du Département de l'instruction publique et des cultes, auquel le public lausannois est redevable de l'institution de ces suggestives conférences.

Il est à souhaiter qu'elles aient lieu dorénavant chaque hiver, afin de permettre à de nouvelles volées d'élèves de compléter l'enseignement donné à l'école. »

BERNE. — **Ecole normale de Hofwyl.** La commission des Ecoles normales allemandes adresse au Conseil exécutif une requête tendant à prolonger d'un semestre le cycle des études à l'Ecole normale de Hofwyl. Actuellement, les études durent trois ans et demi. La commission cite le fait que dans presque toutes les écoles normales suisses les études durent quatre ans. C'est d'ailleurs le cas à l'école normale française de Porrentruy. Au Grand Conseil même, on a réclamé une meilleure formation du corps enseignant. La direction des écoles complémentaires ne peut guère être confiée à des instituteurs de dix-neuf ans si l'on veut obtenir de bons résultats et maintenir une discipline sérieuse. Les frais sont devisés à 6300 francs, soit 4700 fr. pour l'entretien des élèves et 1600 fr. pour les heures de leçons supplémentaires. Quant à la création d'une section pédagogique au gymnase de Berthoud, la commission ne peut se prononcer encore parce que le projet ne lui a été soumis que dans ses grandes lignes. **H. GOBAT.**

— L'assemblée générale de l'Association des instituteurs et institutrices secondaires du canton de Berne a réuni de nombreux participants.

M. Reuteler, de Steffisbourg, professeur à l'école secondaire, a fait l'exposé de ses thèses concernant l'amélioration de la situation financière des maîtres secondaires du canton de Berne. Il demande pour eux un traitement minimum de 2500 fr. et une augmentation de 200 francs tous les cinq ans. Toutefois, M. Reuteler ne veut pas chercher à atteindre son but par une révision de la loi qui régit le traitement des instituteurs, mais il compte sur la bonne volonté et la libre initiative des autorités scolaires et communales.

Les thèses présentées par le rapporteur ont été adoptées par l'assemblée.

M. le Dr Balsiger, de Berne, a été confirmé dans ses fonctions de président de la Société.

— La section des instituteurs de la ville de Berne a repoussé à une grande majorité la proposition qui lui était faite de fusionner le *Lehrerverein* bernois avec le *Lehrerverein* suisse.

ZÜRICH. — Tandis que dans quelques cantons on se plaint de la pénurie d'élèves régents, à Zurich, il y a pléthore. La *Zürcher Post* écrit qu'il y a eu 81 inscriptions cette année à l'Ecole normale. Raison : les traitements des maîtres primaires et secondaires vont être fortement augmentés. (La Réd.)

— On annonce la mort de deux Zuricois bien connus : J. Baur, instituteur, l'ami et le continuateur de J. Heim dans le domaine du chant populaire, et J. Randegger, à Winterthour, le cartographe dont les œuvres sont encore entre les mains de beaucoup de nos écoliers.

ALLEMAGNE. — Lichterfelde, aux portes de Berlin, vient d'abolir les examens officiels et publics de fin d'année. Ils seront remplacés par des conférences du personnel enseignant avec les parents des élèves (*Elternabende*).

— L'empire allemand compte 211 classes pour enfants arriérés avec 4464 élèves des deux sexes.

— L'empereur se propose de soumettre à une refonte complète les lois sur l'enseignement secondaire et supérieur. Le puissant monarque saura triompher cette fois des résistances qu'il a rencontrées il y a quelques années dans la conférence des hommes d'école auxquels il avait soumis son projet.

— L'association des instituteurs allemands compte aujourd'hui 80,254 membres. Elle n'en avait que 38,912 il y a six ans.

BIBLIOGRAPHIE

M. Aug. André, lecteur à l'Université de Lausanne, vient de fonder une revue mensuelle de langue et de littérature françaises contemporaines. Ces **Causeries françaises** s'adressent, dit le programme, à « ceux qui, par plaisir ou par devoir professionnel, soit pour se cultiver l'esprit, soit pour faire des leçons, soit pour constituer ou diriger une bibliothèque, cherchent à se tenir au courant des publications nouvelles, des sujets qu'elles traitent et de la forme qu'elles emploient. »

Les *Causeries françaises* analysent les nouveautés littéraires (romans, poésie, théâtre), donnent des extraits des ouvrages les plus intéressants, indiquent les usages actuels de la langue française, répondent aux questions que posent les abonnés sur la langue et la littérature françaises contemporaines.

Prix de l'abonnement : 3 fr. 50 pour la Suisse et 4 fr. 50 pour l'étranger. L'éditeur de la nouvelle publication est M. F. Payot, à Lausanne.

Les 3^{me}, 4^{me} et 5^{me} livraisons de la **Médication naturelle du docteur Bilz**, dont 700.000 exemplaires ont déjà été vendus à l'étranger, viennent de paraître chez l'éditeur de la traduction française, M. F. Zahn, à la Chaux-de-Fonds.

Mon voyage en Italie. La 5^{me} livraison de cette superbe publication vient d'être mise en vente. Elle nous apporte une série de belles vues des principales merveilles de Rome. Prix 75 centimes, au *Comptoir de phototypie*, Neuchâtel.

Le *Journal des Instituteurs*, Le *Manuel général de l'instruction primaire*, l'*Ecole primaire*, de Belgique, et la *Deutsche Lehrerzeitung*, de Berlin, reproduisent ou commentent les articles de l'*Educateur* sur la discipline en dehors de l'école, les expériences de pédagogie, guérison du bégaiement, etc.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Le riz.

1. Description. — 2. Culture. — 3. Insalubrité des rizières. — 4. Importance de cette graminée ; provenance. — 5. Valeur alimentaire. — 6. Manières d'apprêter le riz ; farine, pâtes. — 7. Distillation : arack. — 8. Emploi de la paille et de la balle.

Le riz est une plante alimentaire de la famille des graminées, originaire de la Chine et de l'Asie méridionale. Son port ressemble à celui du roseau. Ses racines, très chevelues et très touffues, produisent plusieurs tiges ou chaumes droits, épais, cylindriques, hauts d'un mètre environ, garnis de feuilles longues et étroites, couronnés par une panicule serrée.

Le riz est cultivé dans les pays chauds et marécageux. Toute espèce de terrain lui convient pourvu qu'on puisse mettre ou ôter l'eau à volonté. On laboure la terre, puis on sème à la volée le grain humecté d'avance. A l'époque de la floraison, on inonde les rizières de manière que la plante plonge constamment dans l'eau sans cependant être submergée. Quand la maturité arrive, on fait écouler l'eau, on coupe le riz et on le lie en gerbes. Avant de le livrer au commerce, on le vanne, puis on débarrasse les grains de la pellicule qui les recouvre en les faisant passer entre des meules très écartées ou en le concassant imparfaitement dans un mortier en bois.

La nécessité d'inonder les rizières à l'époque la plus chaude de l'année rend la culture du riz malsaine. Les rizières dégagent des miasmes délétères qui occasionnent des fièvres très tenaces et qui épuisent lentement les forces des cultivateurs. Nombre d'entre eux meurent prématurément et atteignent à peine la quarantième année. D'autre part, cette culture permet d'utiliser des marécages qui, sans elle, seraient en grande partie perdus pour l'agriculture. On a cherché à remédier aux inconvénients de cette culture par l'emploi du riz de montagne, qui croît sans l'intervention de l'eau en Chine et dans les îles de la Sonde ; mais ces essais n'ont malheureusement pas réussi dans la plaine du Pô.

Si le riz est un aliment d'importance secondaire dans nos contrées, il n'en est pas de même en Chine, en Inde et dans les pays de la zone intertropicale ; il nourrit plus de la moitié du genre humain. De l'Asie orientale, la culture du riz a gagné l'Asie occidentale. Introduite en Espagne par les Maures, elle a pénétré en Italie vers la fin du XV^e siècle. Au XVIII^e siècle, elle a pris une grande extension dans l'Amérique du Nord : le riz de la Caroline, particulièrement celui de Patna, est réputé le plus beau et le meilleur. Les contrées de l'Europe où l'on se livre en grand à cette culture sont les environs de Murcie et de Valence et la plaine du Pô. Les Français ont introduit cette culture dans la Camargue.

Le riz est un aliment sain et de digestion facile. Il est riche en fécule, mais il est pauvre en gluten, c'est-à-dire en matière azotée ; il est donc inférieur au blé, mais il est sensiblement supérieur à la pomme de terre. Il convient tout particulièrement aux habitants de la zone torride, qui n'ont pas besoin d'un régime très substantiel ; mais, dans la zone tempérée, les personnes qui consomment beaucoup de riz ou de pommes de terre doivent rendre leur régime réconfortant en y ajoutant du lait, de la viande ou des œufs.

Chez nous on consomme ordinairement le riz cuit avec du bouillon ou avec du lait, en potage ou en bouillie, en gâteau sucré ou aromatisé. Il absorbe beaucoup d'eau et gonfle pendant la cuisson. On en fait aussi de la farine, qui cuit beaucoup plus rapidement que le riz en grains et qui se digère aussi plus facilement. Sous cette forme, il convient plus facilement aux malades et aux convalescents. Cette farine, mêlée à celle du froment, lorsqu'elle n'entre que pour un quart dans le mélange, donne un pain d'un goût agréable et qui se conserve longtemps frais.

Elle entre, en outre, dans la confection des produits alimentaires désignés sous le nom de pâtes.

En faisant fermenter le riz, les Chinois et les Malais en retirent, par la distillation, une eau-de-vie très forte connue sous le nom d'arack.

La paille de riz, sert à faire des chapeaux, des brosses, des torchons, des balais, des nattes et d'autres objets encore.

Les balles de riz se donnent aux chevaux et les grains de déchet à la volaille.

COMPOSITION

Le pilote.

PLAN. — Un pilote visite avec soin son vaisseau, bien que le temps soit au beau. — Un passager s'en étonne. — Le pilote répond qu'on ne doit pas attendre l'orage pour se préparer. — Conclusion.

DÉVELOPPEMENT.

Le vent était favorable et la mer tranquille. Cependant, un pilote visitait son vaisseau. Il plaçait son ancre, préparait ses cordages, allait de çà, de là autour de ses voiles, et prenait garde à tout. Un de ses passagers s'en étonna. » Patron, lui dit-il, à quoi bon vous empresser si fort ? A voir cette agitation, qui ne croirait que nous sommes à la veille de périr ? Cependant, la mer et le vent, tout nous rit. Que craignez-vous ? — Rien pour le présent, répond le sage pilote, mais pour l'avenir je crains toujours. Lorsque nous y penserons le moins, une tempête peut s'élever. Où en serions-nous, je vous prie, si elle venait nous surprendre au dépourvu ? »

C'est dans la prospérité qu'il faut préparer des ressources pour l'adversité.

F. MEYER.

DICTÉES

Le nid.

Le nid du petit oiseau est fait de mousse, de paille, de plumes ou de brins d'herbe sèche. Il est placé sur les arbres, dans les haies ou sous les toits de nos maisons. Il contient de jolis petits. Il ne faut pas dénicher les nids ; c'est une mauvaise action.

EDMOND et CLÉMENTINE ALLAZ.

Un enfant sage.

Jean est un gentil garçon. Il aime ses parents et ne leur fait jamais de peine. A l'école, il travaille avec zèle, étudie ses leçons, évite le babil et soigne ses livres et ses cahiers. Il est complaisant avec ses camarades et ne les chicane pas dans leurs jeux. Jean est très poli, il salue aimablement les gens du village et respecte les vieillards. Il ne maltraite jamais les animaux et ne déniche pas les petits oiseaux. La malpropreté lui fait horreur : son corps et ses vêtements sont toujours propres. C'est un charmant enfant, tous l'aiment, et ses amis le prennent pour modèle.

PERMUTATIONS : Mettre à l'imparfait. — Au pluriel (Jean et Charles). — Au féminin.

M. MÉTRAL.

Le retour du printemps.

Le printemps revient, jetant son manteau vert sur les bois et sur les plaines. Les lilas fleurissent, embaumant l'air de leurs parfums délicats ; les épines roses arrondissent leurs branches semblables à d'énormes bouquets. Et, dans les vergers, les pommiers tout blancs paraissent avoir gardé la neige de l'hiver sur leurs branches noueuses. Ce premier éveil de la nature paraît plein de charmes.

Au milieu de la cour, sur la pièce d'eau, des cygnes nagent graves et majes-

tueux. Le long des parterres, les papillons voltigent et les abeilles butinent le suc des roses. Dans le potager, les carrés verdoyants se suivent, étalant leurs richesses nourrissantes. Dans les feuilles vertes des choux, la rosée a déposé des gouttes qui, à chaque bouffée d'air, roulent comme des diamants liquides.

(D'après Georges Ohnet.)

EXERCICES DE GRAMMAIRE : Mettre la dictée à l'imparfait, au passé défini, au futur.

F. MEYER.

Le printemps de l'écolier.

Ecolier, voici le printemps. N'entends-tu pas gazouiller l'hirondelle ? elle est de retour et bâtit son nid sous le toit de la maison d'école. Ne sois pas distrait par ses chants et suis attentivement les leçons de ton maître. Vois, les arbres reverdissent et, derrière la haie, à l'abri des vents froids, les primevères et les violettes fleurissent en grand nombre. Mon enfant, si tu es sage, si tu étudies bien tes leçons, ta mère te laissera faire une promenade dans la campagne. Tu pourras respirer un air frais et pur et tu rentreras les bras chargés d'odorantes fleurs printanières.

EDMOND et CLÉMENCE ALLAZ.

Adieux à l'école.

Tu vas te séparer de tes maîtres et de tes amis. Cela te causera sans doute un grand chagrin, car tu l'aimes, ta vieille école, n'est-ce pas ? Cette école où tu as travaillé pendant neuf ans, où tu as vu, toujours aux mêmes heures, les mêmes enfants et le même maître, où ton intelligence s'est ouverte, où chaque parole que tu as entendue n'était que pour ton bien, oui, tu l'aimes ! Emporte cette affection avec toi, et dis adieu, du fond de ton cœur, à tous ces enfants. Quelques-uns auront des épreuves ; ils seront malades, ils perdront leurs parents, ils mourront peut-être bientôt. La plupart seront de bons et honnêtes ouvriers, des chefs de famille probes et laborieux. Et qui sait, si, dans le nombre, il n'y en a pas qui soient destinés à rendre quelque grand service à la patrie et à se faire un nom glorieux ? Laisse donc une parcelle de ton âme à toute cette grande famille où tu es entré enfant et où tu as été beaucoup aimé. L'école a fait de toi un jeune homme fort, loyal et actif. N'oublie pas ces grandes choses. Tu grandiras, tu parcourras la terre, tu verras peut-être d'immenses cités, des œuvres merveilleuses, des monuments célèbres, mais leur souvenir ne restera pas toujours gravé dans ta mémoire, tandis que tu n'oublieras jamais la petite salle où tu as été instruit, où est éclosée la première fleur de ton intelligence ; elle te laissera un impérissable souvenir.

D'après Edmond de Amicis. — *Communiqué par* EDMOND et CLÉMENCE ALLAZ.

RÉCITATION

Pitié d'enfant ¹.

Lorsque le bouton devient rose,	De votre petite main douce,
Que le gazouillis se fait chant,	La fleur s'effeuille et bientôt meurt :
Enfants, laissez la fleur mi-close,	Et l'oiseau craintif se trémousse,
Ne touchez pas au nid tremblant.	Bat de l'aile, expirant de peur.

Enfants, laissez les fleurs aux branches.
Laissez les oiseaux dans les nids.
Les fleurs en resteront plus blanches
Et de Dieu vous serez bénis !

JEAN ROBERT.

¹ Tiré de *Pour les tout petits*. Ch. Eggimann et Cie. Genève.

TRAVAUX MANUELS

Dans les classes où les travaux de vannerie sont en honneur, les résultats sont si réjouissants que nous nous permettons d'en recommander l'introduction partout où la chose sera possible.

Mais peut-on faire de la vannerie en classe ?

— Oui, et c'est même très facile.

1^o La matière première est aisée à trouver — à la campagne s'entend — : osiers, saules, coudriers, clématite, etc., abondent au bord des cours d'eau et dans les haies.

2^o Pour les outils, un couteau de poche, et c'est tout.

Les élèves régents ne reçoivent pas, il est vrai, de leçons de vannerie, mais, dans presque tous nos villages, il sera facile de trouver une personne de bonne volonté pour venir à l'école, deux ou trois fois chaque hiver, montrer comment on doit s'y prendre pour monter une *carcasse* — ossature — de panier.

Le tressage est facile ; au bout de quelques années, les aînés en savent assez pour aider les petits. Pour peu qu'un membre de la commission ou un municipal s'intéresse à ces leçons, le succès est assuré. Il va sans dire que les premiers objets fabriqués laisseront à désirer au point de vue de la bienfacture, mais Boileau, qui aimait les essais, a dit :

D'abord il s'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien.

Puis, enfin, il n'y manqua rien.

Faisons comme Boileau.

Quant aux communes, elles pourraient aussi faire quelque chose : Payer un vannier de profession pour donner une leçon par mois. Ce serait de l'argent fort utilement employé.

L. et J. MAGNIN.

AGRICULTURE

II. Les matières fertilisantes.

On nomme matières fertilisantes, amendements, engrais, toutes les matières qui, ajoutées au sol, le rendent plus productif.

A. — Les amendements améliorent les propriétés physiques du sol.

La marne, la chaux, les limons sont des amendements.

Les amendements ne remplacent point les engrais, ils ne font que corriger les défauts du sol, ils le rendent plus compacte s'il est trop perméable, plus léger s'il est trop compacte. Sur un sol argileux, on répandra du sable, de la craie, du plâtre, de la cendre de tourbe. Au contraire, un terrain calcaire sera amendé avec de l'argile ou de la marne.

Questionnaire. — Que sont les matières fertilisantes ? Qu'entend-on par amender un sol ? A quelles matières applique-t-on le nom d'amendements ? Comment amende-t-on un sol argileux ? — calcaire ?

B. Les engrais doivent restituer au sol les éléments qui lui ont été enlevés par les récoltes, c'est-à-dire l'azote, l'acide phosphorique et la potasse. Les principaux engrais sont le fumier, le guano, les engrais verts, les engrais chimiques.

Le fumier est un engrais formé de paille ou litière et des déjections solides et liquides des animaux domestiques. Il est *frais*, quand il a peu fermenté, *fait*, quand la décomposition en est avancée.

Le fumier est un excellent engrais, il convient à tous les terrains et à toutes les cultures ; frais, il sera employé de préférence dans les terres fortes ; fait, il convient surtout aux terres légères.

Le fumier doit être entassé avec soin et arrosé de temps en temps avec le purin, qui constitue la partie la plus riche des engrais animaux.

On emploie le fumier *par enfouissement* au moyen de la pelle ou de la charrue ou *en couverture* répandue en automne sur les prairies.

Le *guano* est un engrais formé de déjections anciennes d'oiseaux aquatiques se nourrissant de poissons. C'est un engrais excellent pour les céréales cultivées en terrains argileux.

Les *engrais verts* sont composés de plantes à végétation rapide et à produits abondants (colza, trèfle, lupin) que l'on cultive dans un champ et que l'on enfouit au moment de la floraison. Ces plantes, qui se sont nourries surtout aux dépens de l'atmosphère, rendent à la terre bien plus qu'elles ne lui ont pris.

Les *engrais chimiques* sont employés pour donner aux plantes, sous une forme rapidement assimilable, les éléments dont elles ont le plus besoin. Pour éviter des fraudes, ces engrais ne devront être achetés que sous garantie d'analyse.

Questionnaire. — A quoi servent les engrais ? Quels sont les éléments qu'ils contiennent ? Nommez les principaux engrais ? Comment emploie-t-on le fumier ? A quels terrains et à quelles cultures convient-il ? Qu'est-ce que le guano ? A quels sols convient-il ? Qu'entend-on par engrais verts ? Quels sont les principaux ? Qu'appelle-t-on engrais chimiques ? Quelle est une mesure à prendre dans l'achat des engrais chimiques.

Nota. — En agriculture, il n'y a pas de bénéfice sans récolte abondante, et il est impossible d'obtenir celle-ci sans engrais. Aussi tout agriculteur doit-il s'efforcer de ne rien laisser perdre de ce qui peut se transformer en matières fertilisantes. Les terres et les gazons provenant des bords des routes, les plâtras des vieux murs, les marcs de fruits, les résidus de la distillerie, les balayures des rues et des cours forment, mis en tas et convenablement arrosés, d'excellents engrais et amendements. Il en est de même des débris des abattoirs : des os, du sang, des crins, des poils, de la laine. Il faut se garder de brûler les chaumes, les mauvaises herbes, les feuilles des arbres, les tiges de colza, les fanes de pommes de terre qui, enfouis dans le sol, procurent aux plantes cultivées les éléments qui leur sont nécessaires.

L. et J. MAGNIN.

ÉCOLE ENFANTINE

Causerie morale.

C'est le soir ; la lune va bientôt se montrer au-dessus de la montagne et éclairer le petit bois dans lequel deux merles, un papa et une maman, ont fait leur nid. Maman est contente de voir arriver la nuit, car cette première journée qu'elle a passée sur les œufs a été très agitée pour elle. Elle croyait avoir choisi dans le creux de ce vieux saule, l'endroit le plus retiré et le plus tranquille pour nicher ; mais voici que dans la journée un petit garçon a passé deux fois tout près du nid en disant : « Ah ! je pensais bien qu'il devait y avoir un nid là-dessous, mais quelle idée de le cacher dans ce creux au lieu de le construire sur les branches d'un grand arbre pour voir ce qui se passe au loin, être plus près du ciel et mieux entendre chanter les oiseaux ! »

Ce petit garçon ignore que papa merle n'abandonne pas sa petite compagne et chante pour elle ses plus belles chansons, ce qui l'empêche de s'ennuyer ; il ne sait pas non plus que ces oiseaux recherchent les endroits solitaires et qu'ils ont peur des indiscrets, sans cela il ne se serait pas approché du nid comme il l'a fait.

Enfin tout est tranquille autour du nid ; seules, quelques feuilles sèches restées aux plus hautes branches d'un chêne remuent, légèrement secouées par le vent ; tous les oiseaux dorment, papa même vient de cacher sa tête sous son aile et de s'installer sur une patte pour passer la nuit.

Maman, elle, ne peut pas s'endormir ; elle ouvre à tout instant les yeux et se

retourne dans son nid ; qu'est-ce donc qui l'empêche de faire comme tout le monde ?

C'est la frayeur qu'elle a eue pendant la journée et la crainte de voir ce garçon revenir et lui prendre ses œufs.

Pauvre maman ! Elle a eu tant de peine à construire son nid et tant de joie à l'idée qu'elle y dorloterait ses chers petits enfants, qu'elle tremble toujours pour eux.

Pour le moment, ils sont encore dans leur coquille, mais elle les aime autant que s'ils étaient déjà de petits oisillons. « Que ferai-je s'il approche la main, se dit-elle, comment pourrai-je lui dire de s'en aller ou lui faire peur ? Ah ! c'est horrible de penser à des choses si tristes ! Si au moins j'étais plus forte, je lui donnerais de gros coups de bec ! »

En faisant ces réflexions, elle finit par s'endormir ; la lune, qui continue son voyage, laisse bientôt le nid dans l'ombre.

Le lendemain, de bonne heure, papa merle fait entendre son chant, auquel répondent d'autres merles. Il demande à maman si elle a bien dormi et si elle a faim.

— Oui, dit-elle ; mais ne t'éloigne pas trop de moi, car je crains que ce garçon ne revienne et que tu ne sois obligé de m'aider à défendre notre nid.

— Mais tu sais bien que je ne trouve pas assez de nourriture par ici, et que je dois aller dans le grand jardin pour chercher de beaux vers comme les derniers.

— Oui, je sais ; eh bien ! va et reviens vite, je t'en supplie !

Papa s'envole en disant qu'il serait de retour dans un instant, mais cet instant paraît long à maman. Dès qu'une branche remue un peu ou qu'un oiseau passe, elle croit voir arriver Alfred ; elle s'effraie même lorsque papa revient.

Il lui apporte un long ver, dont elle se régale pendant qu'il chante.

Lui va, vient, sautille, siffle et se sent heureux de voir déjà des bourgeons aux arbres, quelques fleurettes entre les feuilles sèches, et le beau soleil briller comme de l'or. Cependant il a l'air inquiet lorsqu'il contemple son nid et tremble aussi de voir arriver quelqu'un.

La journée s'avance ; midi sonne au village et des cris se font entendre du côté de l'école. C'est de là que venait Alfred. Passera-t-il aujourd'hui ? C'est ce que maman se demande toujours.

Papa merle fait une nouvelle promenade hors du bois ; maman est donc seule.

Elle écoute, car on entend marcher de l'autre côté du ruisseau ; une voix d'enfant chante, s'approche et bientôt... une figure joyeuse se montre tout près du nid.

C'est Alfred ! Il n'a jamais vu de jeunes oisillons ; aussi, heureux d'avoir enfin découvert un nid à sa portée, se propose-t-il de venir chaque fois, en sortant de l'école, voir si les œufs sont éclos. Cette visite ne le détourne pas de son chemin, au contraire, c'est même plus court de traverser le petit pont et de longer le bord du ruisseau que de prendre la route.

— Ah ! la mère couve encore, dit Alfred ; si je m'approchais pour voir combien il y a d'œufs !

A ce moment, maman merle se dresse, regarde le petit garçon d'un air fâché et, en le voyant s'avancer toujours plus, sort du nid tout épouvantée.

Alfred comprend alors qu'il l'effraie ; il avait même peur d'elle en la voyant s'élancer subitement hors du nid ; aussi, au lieu de regarder dedans, se retire-t-il en disant : « Oh ! pauvre oiseau, je ne voulais pas te faire de mal, ni même te chasser ; je venais seulement voir tes petits œufs. »

Mais maman merle ne comprend rien à tout ce discours ; elle n'ose pas retourner sur ses œufs et craint que le petit garçon ne les emporte.

Non ; il est bien toujours près du saule, mais c'est pour voir si la pauvre mère se calme et reprend sa place.

— Je crois qu'elle a encore peur de moi, dit-il, il vaut peut-être mieux que je me cache.

Alfred s'éloigne, puis il écoute pour savoir si l'oiseau retourne dans son nid, mais il n'entend aucun bruit et ne distingue rien à travers les branches.

Comment faire ? S'approcher encore une fois du nid ? Non, il risquerait de chasser de nouveau la mère.

— En route, dit-il ; puisque je suis trop petit pour voir par dessus les branches, il ne sert de rien que je reste ici ; je pourrais grimper, mais je ne veux pas le faire. Il se remet à chanter et papa merle, qui était sur le sommet d'un grand sapin pendant que tout cela se passait, entonne aussi son chant pour montrer qu'il est content que le danger soit écarté.

L'après-midi, Alfred revient de l'école ; il suit la route comme avant la découverte du nid. Il a grande envie d'entrer dans le bois pour faire visite aux merles, mais il sait que ce serait mal.

Le lendemain, le temps est clair et gai ; les fleurs sont encore plus jolies et le petit garçon aimerait beaucoup en faire un bouquet. Il hésite devant l'entrée du bois, puis se détourne et part du côté de la maison en disant : « Je ne veux pas entrer, car je serais trop près des oiseaux et je ne pourrais pas m'empêcher d'aller les voir. »

Plusieurs jours se passent ; maman merle est constamment sur le nid, mais toujours inquiète ; elle ne peut oublier sa frayeur, et pourtant Alfred n'est jamais revenu ; chaque fois qu'il passe vers le bois, il s'arrête pour écouter chanter le merle, puis il rentre chez lui. Malgré son grand désir de voir de petits oiseaux, il ne veut pas faire une nouvelle peur à leurs parents.

Un jour, le petit garçon s'arrête plusieurs fois le long du bois pour entendre le merle, mais plus de chant ! que lui est-il donc arrivé ? Peut-être toute la famille s'est-elle envolée ?

Si j'allais voir, pense-t-il, et il s'engage dans le bois.

Il marche, s'arrête, écoute, marche de nouveau, puis enfin retourne sur ses pas.

Non, avant d'éprouver encore une fois la bonne mère, je veux demander à Ernest, mon grand frère, combien il faut de temps aux oiseaux pour sortir de l'œuf ; lui doit le savoir, et suivant ce qu'il me dira, je viendrai les voir demain ; je m'en réjouis déjà !

Heureusement qu'Alfred a cette idée, car en s'approchant du nid ce jour-là, il aurait fait grand'peur, non pas à la mère, mais à tous les petits qui se trouvaient justement seuls et n'auraient pas pu se sauver.

Ernest conseille à son frère de ne pas s'approcher du nid tant que les oisillons sont si chétifs ; aussi Alfred ne traverse-t-il plus le bois pendant longtemps. Si maman merle avait su que le petit garçon avait un bon cœur, elle n'aurait pas été si inquiète durant les longs jours qu'elle a passés sur le nid !

E. WEBER.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Nouveau système de télégraphie. (*Système Pollak et Virag.*) — Transmettre 100 000 mots à l'heure ! Telle est la vitesse obtenue à Budapesth au moyen d'un nouveau système de télégraphe, dû à MM. Pollak et Virag, et dont on parle beaucoup.

En principe, le système est très simple. On fait dans l'appareil transmetteur des émissions de courant positif ou négatif, selon les signaux qu'il s'agit de télégraphier. Ses émissions successives actionnent la plaque vibrante d'un téléphone, dont les vibrations se peignent en quelque sorte sur un rouleau enregistreur photographique, et il n'y a plus qu'à les lire.

Les signes adoptés, au lieu des points et des traits de l'alphabet Morse, sont des courbes en forme de V et de Λ renversés ; le premier remplace le point, le second, le trait.

Dans l'appareil Pollak et Virag, le transmetteur est un cylindre relié à la ligne ; ce cylindre, en tournant, entraîne une bande perforée à l'avance, suivant les signaux à transmettre. Les perforations, effectuées comme partout (il n'y a là aucune nouveauté), sont groupées sur deux bandes parallèles ; les unes correspondent aux émissions positives, les autres aux émissions négatives. Deux longs balais métalliques appuient sans cesse sur chaque bande perforée et établissent le contact avec le cylindre, afin que le courant puisse circuler.

L'appareil récepteur constitue en réalité la partie originale de l'invention. Les émissions transmises parviennent à une plaque téléphonique qui entre en vibration. Mais comme les vibrations sont de faible amplitude, les inventeurs se sont inspirés, pour les agrandir, du système à miroir Thomson, employé dans la télégraphie sous-marine. A la membrane vibrante du récepteur téléphonique on a fixé une petite tige, et à la tige un mode d'attache flexible et susceptible de se déplacer un peu, auquel est rattaché un miroir minuscule. Le miroir peut s'incliner sous l'influence de l'oscillation de la membrane et s'orienter dans de petites limites. Si, au moyen d'une lampe à incandescence, on envoie un rayon sur le miroir, ce rayon sera déplacé en raison des émissions positives et négatives et abaissera le tracé lumineux. — Le rayon vient se projeter sur un cylindre tournant qui se déplace périodiquement après chaque rotation. Le cylindre est muni de papier sensible photographique sur lequel s'impriment les courbes tracées par l'extrémité du rayon. On obtient un trait continu, ondulé selon les variations d'orientation du petit miroir.

Il y a naturellement quelques dispositions spéciales pour assurer la bonne marche de l'appareil.

En somme, le nouveau système télégraphique peut se définir ainsi : transmission de signaux au moyen des oscillations d'une plaque de téléphone, renforcées par l'intermédiaire des projections lumineuses d'un miroir et enregistrées photographiquement. — On commence par traduire le télégramme en bandes perforées avec les appareils ordinaires ; on applique le papier perforé sur le rouleau transmetteur ; on fait passer le courant positif et négatif alternativement. A l'arrivée, les courbes se marquent sur le papier photographique. — Le traitement des feuilles photographiques n'exige pas plus de 3 minutes.

Le nouveau système a été décrit à la Société des ingénieurs et architectes de Budapesth. Les expériences faites sur les lignes du gouvernement ont été très satisfaisantes. A cause de la rapidité des émissions, on s'est servi de deux fils de bronze de haute conductibilité, et on a pu transmettre, à 1000 km., 80 000 mots en une heure ; sur une distance un peu moindre, on est arrivé à 100 000 mots. En 52 minutes, on parvint à expédier le contenu de 16 pages de journaux, représentant 40 000 mots. — Avec l'appareil Morse, on eût employé en travail continu plus de 5 jours et 5 nuits !

Le système de MM. Pollak et Virag va-t-il révolutionner la télégraphie ? On en peut douter, à cause du travail préalable de la perforation et de la préparation photographique des bandes. Néanmoins, l'invention est originale et marque une étape dans la télégraphie.

(Extrait de *la Nature*.)

F. U. DE RIAZ.

A NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

ÉCOLES INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE A LAUSANNE

Rentrée du printemps : 23 avril, à 2 heures.

L'admission en troisième industrielle aura lieu en juillet.

Pas de classe préparatoire.

Les jeunes gens qui se proposent de subir en juillet ou en septembre, les examens d'entrée dans les autres classes, pourront être autorisés à suivre les cours en qualité d'auditeurs, dès la rentrée.

Les élèves promus au printemps dans les collèges communaux seront admis de droit à suivre gratuitement, jusqu'à la fin de l'année scolaire, les cours de la classe parallèle à celle dont ils sortent.

Inscriptions jusqu'au 12 avril, **DERNIER DÉLAI**. Présenter l'**acte de naissance, le certificat de vaccination et les témoignages** obtenus dans les études antérieures. Tout candidat sortant d'un collège communal doit produire, en lieu et place de ces pièces, un **certificat spécial**, délivré par le directeur du collège et visé par le département. Pour les élèves sortant de l'école primaire, la présentation du **livret scolaire** est seule nécessaire.

Le bureau de la direction est ouvert de 11 à 12 heures.

Le Directeur,
L. MAILLARD

2^e Cours d'instruction pour maîtres de dessin pour la Suisse romande.

Il sera donné, à l'Ecole des Arts et Métiers, à Fribourg, du 17 avril au 11 août 1900, un deuxième cours d'instruction destiné à former des **maîtres de dessin technique pour les cours professionnels**.

Le programme comprend l'étude des formes ornementales, les éléments des projections, la technologie générale, la technologie spéciale (matériaux de construction, métaux, bois), le dessin technique du bâtiment, pour menuiserie et pour mécanique.

 Il sera ouvert un nouveau cours avec le programme du 1^{er} cours (de 1899) et comprenant: éléments des projections, dessin à main levée, dessin d'ornement, étude des formes ornementales et méthodologie du dessin, dessin professionnel pour les arts industriels, histoire de l'art et étude des styles et des couleurs, modelage, perspective linéaire.

La Confédération accordera à chaque participant une subvention égale à celle qu'il recevra de son canton.

On peut obtenir le programme de ces deux cours d'instruction et tous les renseignements désirables auprès de la direction de l'Ecole des Arts et Métiers, à Fribourg, où les inscriptions seront reçues jusqu'au **31 mars**.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ÉCOLES NORMALES

Examens de brevet.

Ces examens sont fixés comme suit :

1^o Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement des travaux à l'aiguille, le **mercredi 21 mars**.

2^o Examens du brevet de capacité pour l'enseignement dans les classes enfantines, du **jeudi 22 au mardi 27 mars** :

3^o Examens du brevet de capacité des aspirants et aspirantes à l'enseignement primaire, du **mercredi 28 mars au samedi 7 avril**.

Les aspirants et aspirantes **non élèves des Ecoles normales** doivent s'adresser par écrit au Département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le **19 mars**, et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Le **règlement** et l'**horaire** de ces examens seront envoyés sur demande par le directeur des Ecoles normales.

Lausanne, le 15 février 1900. Département de l'instruction publique et des cultes.

ÉCOLES NORMALES

Examens d'admission.

Les **examens d'admission** aux Ecoles normales auront lieu les jours ci-après dans le bâtiment de l'Ecole des garçons (**Cité**) :

a) pour la **IV^e classe des garçons**, les mardi et mercredi 10 et 11 avril ;

b) pour la **III^e classe des filles**, les mercredi et jeudi 11 et 12 avril.

Ils commenceront chaque jour à **7 heures du matin**.

Les jeunes gens qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné, **avant le 4 avril prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront leur acte d'origine) ;

b) Un certificat de vaccination ;

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Il y a huit catégories de bourses variant de **50 à 400 fr.**, par fractions de 50 fr.

En outre, les jeunes gens qui se vouent à la carrière de l'enseignement sont assurés d'une pension de retraite calculée, pour les instituteurs, sur la base du $2\frac{1}{7}\%$ et, pour les institutrices, du $2\frac{2}{3}\%$ du traitement minimum légal multiplié par 30, soit une pension de fr. **900** pour les instituteurs et de fr. **720** pour les institutrices.

Pour être admis, les aspirants doivent être âgés de **15 ans** au minimum et les aspirantes de **16 ans** dans l'année courante ; être exempts d'infirmités qui pourraient être préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**. Ce programme sera envoyé sur demande par M. F. GUËX, directeur à Lausanne.

Lausanne, le 15 février 1900. Département de l'instruction publique et des cultes.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

≡≡≡ **LAUSANNE** ≡≡≡

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

SAISON D'HIVER

Confections pour Messieurs et Jeunes Gens

Grand assortiment

de Vêtements complets depuis les prix les plus bas.

Pardessus. — Manteaux flotteurs. — Pélerines.

Gilets de chasse.

Tricots vaudois. — Caleçons. — Camisoles.

Confection sur mesure travail soigné.

Grand choix de draperie en tout genre chez

CONSTANT GACHET, AUBONNE

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets
75, 85 à 130 fr.

Lits fer, complets
38, 48 à 68 fr.

Garde-robes massives
100, 115 à 125 fr.

Garde-robes sapin
50, 60 à 75 fr.

Lavabos-commode marbre
55, 65 à 75 fr.

Lavabos simples, marbre
22, 25 à 45 fr.

Armoires à glace,
120 à 180 fr.

Commodes massives
50 à 75 fr.

Ameublements de salon,
Louis XV 140 à 350 fr.

Ameublements de salon,
Louis XIV 350 à 550 fr.

Ameublements de salon,
Louis XVI 380 à 580 fr.

Canapés divers
20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

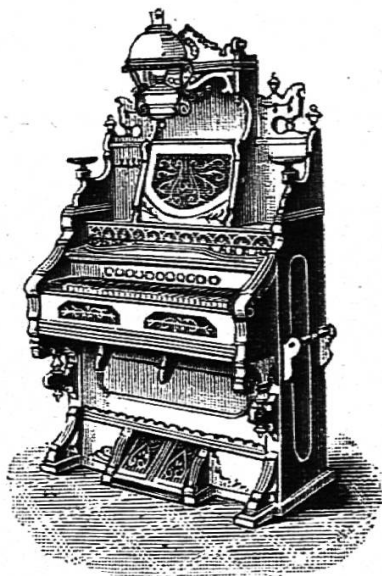
Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

Faetisch Frères

Facteurs de Pianos et Harmoniums

LAUSANNE et VEVEY

Maison de confiance, fondée en 1804



HARMONIUMS

de tous systèmes et de qualité supérieure, de France, Allemagne et Amérique. Représentants des célèbres harmoniums Schiedmayer, Hinkel, Thuringia, Mason-Hamelin, etc. — Modèles pour écoles à partir de 100 fr. Fort escompte au comptant ou paiements à termes mensuels ou trimestriels.

Occasions très avantageuses:

3 harmoniums remis à neuf, savoir :

Alexandre,	18 registres,	6 jeux,	pour 500 francs
Debain,	13	» 2 »	» 250 »
Rodolphe,	10	» 2 »	1 générateur à
			transposition, pour 250 francs.



Grand Choix de Pianos

Marques de tout premier choix.

Magnifiques pianos, à cordes croisées, cadre en fer, clavier ivoire, à partir de 650 francs.

Pianos d'occasion, depuis fr. 300.

Echange — Location — Vente à termes.



**Atelier spécial pour
Réparations**

Nouveautés chorales — Grand succès

COLO-BONNET :	<i>Pour les Petits,</i>	chœur à 4 voix d'hommes.
»	<i>Pour la Patrie,</i>	» » »
»	<i>Chœur Patriotique suisse,</i>	» » »

XXXVI^{me} ANNÉE — N^o 12.

LAUSANNE — 24 mars 1900.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUNIS ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint, La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue

FRIBOURG : A. Perriard, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : U. Gaillard, inst., St-Barthélemy.

VAUD : E. Savary, instituteur Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne.

R. LUGON 1898

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatar , Lucien, prof.,	Genève.	M. Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Rosier , William, prof.,	Genève.	Vaud.	
Grosgrin , L., inst.,	Genève.	MM. Cloux , F.,	Essertines.
Pesson , Ch., inst.,	Genève.	Dériaz , J.,	Dizy.
Jura Bernois.		Cornamusaz , F.,	Trey.
MM. Chatelain , G., inspect.,	Porrentruy.	Rochat , P.,	Yverdon.
Mercerat , E., inst.,	Sonvillier.	Jayet , L.,	Lausanne.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Visinand , L.,	Lausanne.
Schaller , G., direct.,	Porrentruy.	Failetta , G.,	Gimel.
Gylam , A., inspecteur.	Corgémont.	Lambert , T.,	Concise.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Briod , E.,	Fey.
Neuchâtel.		Martin , H.,	Mézières.
MM. Thiébaud , A., inst.,	Locle.	Suisse allemande.	
Grandjean , A., inst.,	Locle.	M. Fritsch , Fr., président	du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> , Zurich.
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	Tessin : M. Nizzola.	
Fribourg.		Bureau de la Société pédagogique romande.	
M. Genoud , Léon, directeur,	Fribourg.	MM. Ruchet , Marc, conseiller	fédéral, prés. honoraire, Berne.

MM. Ruchet , Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne.	MM. Perrin , Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.
Gagnaux , L., syndic, président effectif, Lausanne.	Sonnay , adjoint, secrétaire, Lausanne.
Burdet , L., instituteur, vice-président, Lutry.	

Librairie F. PAYOT, Lausanne.

Histoire de la littérature française , illustrée. D'après les manuscrits et les estampes conservés à la Bibliothèque nationale, 2 vol. in-8°.	12 —
Histoire de la littérature hors de France , par V. Rossel. In-8°.	8 —
A travers les Alpes , par Ed. Gachot. Avec 35 illust. d'après nature.	3 50
Au pays des Boers , par Pouthrey-Bigelow. Avec 66 illust. d'après des photographies et des documents inédits.	3 50
Histoire anecdotique de Paul I , par V. Schilder.	3 50
Portraits historiques , par H. Droussin.	3 50
Femmes d'Amérique , par Th. Bentzon.	3 50
De naguère et d'aujourd'hui , par Jules Cougnard.	3 50
Causeries physiologiques , par A. Herzen,	3 50
La neurasthénie , ses causes et ses effets. Conseils pratiques par une mère de famille.	— 50
Les maladies et insectes de la vigne , par R. Brunet.	4 50
Le Bon jardinier , almanach horticole pour 1900, par MM. Vilmorin, Bailly, Mottet, etc. 1 vol. de 885 pages.	7 —
Où mène le socialisme . Journal d'un ouvrier par Eug. Richter.	1 50
Le Cléricisme . Questions d'éducation nationale, par Paul Bert.	3 50
De l'éducation moderne des jeunes filles , par M. Dugord.	1 —
L'école d'aujourd'hui , par G. Goyau.	3 50
L'école de la pureté , par Mme E. Pieczynska.	3 50
Ruskin et la religion de la beauté , par Robert de la Sizeranne.	3 50
Comment habiller nos petites filles et nos petits garçons . Cours de coupe de la Mode pratique.	1 —
L'art d'être aimable . Petit traité de savoir-vivre par E. Julliard.	1 —
Au milieu du chemin . Roman par Ed. Rod.	3 50
Résurrection . Roman par le comte Léon Tolstoï.	3 50
Femmes nouvelles . Roman par Paul et Victor Margueritte.	3 —
Petite princesse . Roman par Henry Gréville.	3 50
Constant . Nouvelle par O. Huguenin. Ill. de 28 dessins.	4 50
Lectures illustrées pour tous . Revue universelle illustrée, mens.	— 60

PUPIETRES HYGIENIQUES A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté + 3925 — Modèle déposé.



Pupitre officiel

DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc :
47 fr. 50.

Même modèle avec chaises
47 fr. 50.

Attestations et prospectus
à disposition.

1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Exp. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.



Grandeur de la tablette : 125 × 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

AGENCE DE PUBLICITE

Haasenstein & Vogler

Téléphone

LAUSANNE

11, rue du Grand-Chêne, 11
(Maison J. J. Mercier) à l'entresol.

Annonces dans tous les journaux de **Lausanne**, du **Canton**,
de la **Suisse** et de l'**Etranger**.

TARIFS ORIGINAUX
DEVIS DE FRAIS ET TOUS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION
DISCRÉTION — CÉLÉRITÉ

PLACE AU CONCOURS. — ST-AUBIN (Neuchâtel).

Ecole secondaire. — Instituteur chargé de l'enseignement littéraire (éventuellement de la langue allemande, 5 h. à 100 fr.) Traitement 2400 fr. Entrée en fonctions le 1^{er} mai.

S'inscrire, avec pièces à l'appui, jusqu'au 31 mars, auprès du président de la Commission de l'école secondaire et en aviser le secrétariat du Département de l'Instruction publique.

Musée pédagogique, Fribourg.

Le catalogue de la Bibliothèque et des collections du Musée a paru en novembre 1899. Il comprend, pour les collections, plus de 2000 numéros et près de 6000 vol. pour la Bibliothèque.

Ce catalogue sera adressé **gratuitement** à toute autorité scolaire et à tout membre du corps enseignant qui le demandera. Le service de la bibliothèque et des objets faisant partie des collections, est **gratuit** et les envois jouissent de la franchise postale jusqu'à concurrence de 2 kilos.

Fribourg, le 7 janvier 1900.

La Direction du Musée pédagogique.